Accueils périscolaires du matin et du soir

C’est quoi exactement ?

L’accueil périscolaire est un accueil destiné aux enfants en dehors des cours obligatoires, à savoir le matin et le soir. C’est un service payant proposé aux familles qui a pour but d’accueillir les enfants dont les parents travaillent tôt ou tard. Si le lieu d’accueil est bien dans l’école, l’équipe n’est pas enseignante mais composée d’animateurs diplômés BAFA ou en cours de formation.



Comment se déroule l'inscription ?

L’inscription à l’accueil périscolaire est faite pour l’année scolaire. Le paiement est mensuel. Il peut se faire par chèque, prélèvement automatique, espèces ou encore par carte bleue, mais, dans ce dernier cas, vous pouvez soit vous déplacer à l’Hôtel de Ville soit payer directement via le portail famille. Vous pouvez aussi utiliser les Chèques Emploi Service Universel. Pour cela, vous pouvez vous renseigner auprès du service de la régie municipale : 01 39 44 71 51.

Accueil le matin de 7h15 à 8h45 (maternels + élémentaires) et le soir de 16h30 à 18h50 (maternels et élémentaires qui ne fréquentent pas l'étude) et de 18h à 18h50 après l’étude surveillée (élémentaires).

Les numéros de téléphone des accueils périscolaires :

- Accueil Bouskidou : 01 30 52 18 89
- Accueil Saint Exupéry-Petit Prince : 01 30 47 15 10
- Accueil Pierre Chêne : 01 30 47 22 38
- Accueil Gide : 01 30 47 08 15
- Accueil Francis Jammes : 01 30 52 38 20

Pour davantage de précisions vous pouvez consulter le Règlement intérieur des temps péri et extra scolaires.

Infos pratiques

Les accueils périscolaires sont au nombre de 5 sur la commune, un sur chaque établissement scolaire primaire (écoles maternelles et /ou élémentaires) sauf Rosa Bonheur.

- FRANCIS JAMMES public exclusivement maternel ;
- LOUISE WEISS, public exclusivement élémentaire ;
- SAINT EXUPERY/PETIT PRINCE, publics maternel et élémentaire ;
- ANDRÉ GIDE, publics maternel et élémentaire ;
- BOUSKIDOU, publics maternel et élémentaire, les enfants scolarisés à Rosa Bonheur sont regroupés sur ce site.

Documents
Règlement intérieur du service enfance 2025-2026

Liens utiles
Service enfance
Portail famille
Les enfants porteurs de PAI (protocole d’accueil individualisé)
Contact

Renseignements et inscriptions

Secrétariat du service enfance

Tél. 01 30 47 08 89

Responsable de la régie de recette (scolaire-enfance-petite enfance)

Tél. 01 39 44 71 51